



30^{ème} session du Conseil des droits de l'homme
Genève, 14 septembre – 2 octobre 2015
Item 10: DI sur les rapports du HC sur la RDC
29 septembre 2015

Orateur: Enkeleda Papa

Monsieur le Vice-Président,

Franciscains International, la CERN, et le CREDDHO saluent la présentation par le Haut-Commissaire de son rapport et de l'étude sur la RDC. Tout comme le Haut-Commissaire, nous restons très préoccupés par la détérioration de la situation des droits humains en RDC, notamment dans les zones où les ressources naturelles sont extraites.

Malgré l'assistance technique fournie aux acteurs de la société civile et communautés locales afin d'assurer leur contribution au processus de révision du Code minier, nous notons que les résultats sont décevants. En effet, le projet de loi transmis au Parlement a été retiré par le Gouvernement, sous forte influence des entreprises minières, et n'a même pas été aligné à l'ordre du jour de l'actuelle session parlementaire.

Nous demandons aux autorités d'accélérer la réforme du Code minier de façon à pouvoir garantir la jouissance des droits humains des communautés locales et de faire en sorte que le secteur minier puisse contribuer efficacement à leur développement. En outre, la communauté internationale doit intensifier son appui au travail de plaidoyer des organisations de la société civile opérant dans ce domaine et assister le gouvernement congolais dans le respect des mécanismes régionaux de transparence et de traçabilité des minerais de conflit.

Nous demandons à ce Conseil d'adopter une résolution lors de sa 30^{ème} session qui aborde explicitement l'exploitation et le commerce illicites des ressources naturelles comme l'une des causes profondes alimentant le conflit et de graves violations des droits humains en RDC. Cette même résolution doit appeler l'Etat congolais et la communauté internationale à intensifier les efforts et la coopération dans ce domaine, de manière à permettre à la population de la RDC de disposer de ses richesses naturelles afin de construire la paix et le développement durable.

Enfin, nous exhortons le Conseil de droits de l'homme à maintenir un haut niveau d'attention et de suivi sur la situation des droits humains en RDC, en particulier en cette période critique où le pays se prépare à des élections provinciales et présidentielles.

Je vous remercie.